

Un premier argument à faire valoir contre M. Lecointre : c'est que le seuil de Chalouf, qui rend impossible toute communication naturelle entre la mer et les lacs, est, pour parler la langue des géologues, de formation tertiaire; en d'autres termes, il est probablement antérieur de plusieurs siècles à Moïse. Par conséquent la topographie de l'isthme était, longtemps avant l'exode, ce qu'elle est aujourd'hui; au moment de la sortie d'Égypte, il n'existait aucune communication, même par les plus hautes marées qui ne peuvent franchir le seuil, entre les lacs et la mer.

« La plaine de Suez, dit M. de Mauriac, ingénieur de la compagnie du canal maritime de Suez, est environ à 1 m. 30 au-dessus du niveau moyen de la mer Rouge (18.36). Il y a quelques points plus bas, comme il y en a d'autres plus élevés, mais ces derniers n'atteignent point la cote (20.00) des plus hautes mers connues.

» Le seuil de Chalouf, en courant vers l'est à travers la plaine de Suez, laisse au nord une queue qui contourne la rive occidentale des lacs Amers; puis il dirige sa tête vers le Geneffé pour former un contre-fort à la montagne. Le seuil de Chalouf... se trouve à environ cinq mètres au-dessus des plus hautes mers connues... Il suit de tout ceci que la séparation est complète entre les lacs Amers et la mer Rouge... Le terrain de Chalouf me paraît être de l'époque tertiaire. Il n'y a donc eu communication des lacs avec la mer Rouge que dans les temps préhistoriques<sup>1</sup>. »

L'origine tertiaire du seuil de Chalouf, qui n'est que supposée par M. de Mauriac, est affirmée d'une manière absolue par un savant géologue allemand, M. Fraas : « Au seuil de Chalouf, dit-il, on rencontre la craie, colorée par l'oxyde de fer rouge et brun... La couche de craie a une

<sup>1</sup> Bartlett, *From Egypt to Palestine*, Lettre (en français) de M. de Mauriac à l'auteur, p. 163.

épaisseur de 2 m. 15... Aux alentours, on trouve [des restes fossiles de la période tertiaire], des dents de requin [de cette époque], *carcharodon megalodon*, etc.<sup>1</sup>. »

Le caractère géologique du seuil est tellement incontestable qu'il est reconnu par M. Ritt lui-même, quoiqu'il prétende que l'interruption de la communication entre les lacs Amers et la mer Rouge est relativement récente : « La constitution du seuil de Chalouf, dit-il,... présente un banc rocheux très dur, ayant les caractères des terrains tertiaires et offrant des échantillons minéralogiques et antédiluviens très intéressants, qu'on ne rencontre pas aux environs<sup>2</sup>. »

Pour concilier son hypothèse avec les faits, voici ce que dit M. Ritt : « Quant au phénomène qui a détaché de la mer ce golfe allongé [le golfe Héroopolite ou de Suez], l'explication suivante en a été donnée. A une époque très ancienne, les dernières et mourantes convulsions d'un tremblement de terre se seront fait sentir dans les parages dont nous nous occupons et auront soulevé le terrain vers l'endroit où prenait naissance le golfe, qui, depuis lors, aura été alimenté seulement par un chenal sinueux assez étroit, et d'une profondeur beaucoup moindre que celle du golfe de la mer. Ce chenal, formant obstacle au mouvement du flot produit

<sup>1</sup> Oscar Fraas, *Aus dem Orient : geologische Beobachtungen am Nil, auf der Sinai-Halbinsel und in Syrien*, Stuttgart, 1867, p. 170. Il se résume, p. 173, dans les termes suivants : « Diese junge Tertiärbildung erstreckt sich am Fusse des alten eocenen Gebirges über den ganzen Isthmus hin. Aus ihm erst ragt das ältere Tertiär hervor. Kommt man von Mittelmeer her auf dem Canal, so ist der Djebel Geneffe das erste ältere Gebirge — Nummulitengebirge... So haben wir 3 hinter einander gelegene Treppen, in denen das hohe Gebirge, das Nil und rothe Meer von einander trennt, gegen Niederägypten abfällt. Sämmtliche 3 Treppen sind älteres, eocenes Tertiär; was zwischen den Treppen liegt, ist junges Tertiär, was die geologische Action der Treppenbildung und wahrscheinlich der Anfangs des Bildung des damals erweiterten Mittelmeers in die Zeit nach der Eocene verlegt. »

<sup>2</sup> O. Ritt, *Histoire de l'isthme de Suez*, p. 5.



par l'alternance des marées, combinée avec les effets du vent, une barre sablonneuse ne pouvait pas manquer de se former. Un soulèvement continu, bien que peu sensible, de toute cette région peut-être aussi les détritons de la croûte ravinée de montagnes voisines, poussés par le vent, seront venus augmenter la barre et auront fini par isoler complètement la nappe liquide au nord de l'obstacle. Désormais sans communication avec la mer, les eaux du golfe Héropolite, devenu bassin des lacs Amers, se seront peu à peu évaporées, abandonnant d'immenses dépôts de sel. En même temps que ce phénomène se produisait, le barrage qui avait d'abord isolé le golfe, continuant son œuvre de séparation, et toujours accru par les apports du vent et du flot, aura repoussé de siècle en siècle le rivage de la mer Rouge jusqu'au point où il est aujourd'hui<sup>1</sup>. »

D'après M. Ritt, le seuil de Chalouf est donc le résultat d'un tremblement de terre, de date assez récente. La preuve qu'il en donne, c'est que les fossiles de l'âge tertiaire que l'on rencontre dans cette élévation de terrain et dont nous avons déjà parlé, ne se trouvent plus dans le voisinage.

Nous ne nions pas la possibilité d'un soulèvement peu ancien, mais il ne nous paraît pas démontré par le fait que signale M. Ritt. Si les alentours du seuil ne contiennent aucun fossile, c'est qu'étant moins élevés que le seuil lui-même, ils ont été envahis par les sables du désert; là où le sable ne s'accumule point, le terrain tertiaire reparait: ainsi le mont Geneffé, dont Chalouf n'est qu'un prolongement, est de l'époque tertiaire. Il est vrai qu'il s'est produit en Égypte, même depuis l'époque des Ptolémées, des mouvements de terrain assez considérables; aussi sommes-nous loin de prétendre que la configuration actuelle de l'isthme est de tous points semblable à ce qu'elle était du temps de

<sup>1</sup> O. Ritt, *Histoire de l'isthme de Suez*, p. 4-5.

Moïse; il a pu se produire des changements et des modifications plus ou moins importantes, mais ce qui paraît le plus probable, c'est que les lacs Amers n'étaient point en communication permanente, à l'époque de l'exode, avec le golfe Héropolite.

Nous devons d'ailleurs reconnaître que l'auteur de l'*Histoire de l'isthme de Suez* n'insiste pas sur l'hypothèse que nous venons de mentionner; il s'appuie principalement sur l'autorité du plus célèbre des historiens profanes de l'antiquité, sur Hérodote.

« Hérodote, dit M. Ritt, rapporte que la distance du mont Casius, formant cap sur la Méditerranée, à la mer Érythrée [mer Rouge] était de 1000 stades, c'est-à-dire d'environ 100 kilomètres, le stade unitaire employé par le savant historien dans toutes ses observations équivalant à peu près à 100 mètres. Or d'après l'examen de la carte, la distance du cap Casius à la mer Rouge est un peu supérieure à la plus petite largeur de l'isthme. Il résulte donc de l'assertion d'Hérodote, que l'isthme de Suez n'avait pas plus de 90 à 95 kilomètres de large, il y a deux mille ans; c'est-à-dire que la mer Rouge devait faire, à cette époque, une pointe d'environ 50 kilomètres dans l'intérieur de l'isthme<sup>1</sup>. »

Si M. Ritt avait bien interprété le passage d'Hérodote, son argumentation ne manquerait pas de force, mais, par malheur pour sa thèse, l'historien grec ne dit point ce qu'il lui attribue. Il suppose que le stade d'Hérodote n'était que de trois cents pieds; en réalité, il était du double, c'est-à-

<sup>1</sup> O. Ritt, *Histoire de l'isthme de Suez*, p. 5; cf. p. 47. — Voici les paroles d'Hérodote, II, 158: Ἀπὸ τοῦ Κασίου ὄρους τοῦ ὑπὸ τῷ Αἴγυπτον τε καὶ Συρίην, ἀπὸ τούτου εἰς στάδια ἄπαρτι χίλιοι ἐς τὸν Ἀράβιον κόλπον. Schleiden, *Die Landenge von Sués*, p. 28, fait remarquer que le mot ἄπαρτι, *exactement*, ne se lit dans aucun manuscrit et a été inséré dans le texte uniquement d'après l'autorité des grammairiens qui citent ce passage.



dire de six cents, comme nous le lisons formellement dans la description du lac Mœris, où il est dit que le stade équivalait à cent oryges et l'oryge a six pieds<sup>1</sup>. Le stade était donc de six cents pieds. Par conséquent, la distance du mont Casius au golfe de Suez était, non pas de quatre-vingt-quinze, mais de cent quatre-vingt-cinq kilomètres : c'est plus que la distance actuelle, laquelle ne dépasse pas, comme nous l'avons vu, cent treize kilomètres environ<sup>2</sup>.

Ainsi, le texte d'Hérodote n'est pas en faveur de ceux qui prétendent que la largeur de l'isthme est aujourd'hui plus considérable que de son temps, au contraire, il nous fournit une preuve que, de son temps, elle était sensiblement la même. S'il y a une différence entre la supputation du voyageur grec et celle des modernes, c'est sans doute parce qu'il calcule d'après la durée du voyage<sup>3</sup>, en tenant

<sup>1</sup> Αἱ δ' ἑκατὸν ὀργυαὶ δίκαιαι εἰσι στάδιον ἑξάπλετρον, ἑξαπέδου μὲν τῆς ὀργυιῆς μετρεομένης καὶ τετραπήχεις, τῶν ποδῶν μὲν τετραπλασίτων ἑόντων, τοῦ δὲ πήχειος ἑξαπλασίτου. II, 149. Tous les hellénistes modernes qui se sont occupés de la question, indiquent la longueur du stade comme équivalant à 185 mètres. Voir Suidas, *Lexicon*, au mot στάδιον.

<sup>2</sup> M. C. James, dans ses *Souvenirs de voyage, les Hébreux dans l'isthme de Suez*, Paris, 1872, in-12, où il a accepté le système de M. Lecoindre, a aussi reproduit, p. 40, l'argument tiré d'Hérodote, que nous venons de réfuter. Cette fausse interprétation du passage d'Hérodote est d'ailleurs acceptée par la plupart des Français qui se sont occupés de l'isthme de Suez, ce qui montre combien il importe de la signaler et de la combattre. M. le vice-amiral Pâris lui-même dit dans sa *Notice du plan en relief du canal maritime de l'isthme de Suez*, p. 28 : « L'histoire... nous apprend que [l'isthme] a subi de grandes modifications, puisque d'après les récits de l'antiquité, sa largeur n'aurait été que de cinquante kilomètres et qu'Hérodote lui donne quatre-vingt-dix à quatre-vingt-quinze kilomètres. A son époque (450 ans avant J.-C.), les lacs Amers actuels formaient le fond de la mer Rouge, sous le nom de golfe Héroopolite. »

<sup>3</sup> Ὑπερβῆναι, dit-il, II, 158. Telle est l'explication que donne Schleiden, *Die Landenge von Sués*, p. 29, 30, 31. Elle est confirmée par la manière constante dont parle Hérodote, II, 4, 9.

compte des détours et des circuits, qu'est obligé de faire le voyageur, tandis qu'on mesure aujourd'hui en droite ligne et à vol d'oiseau.

Le calcul de l'historien d'Halicarnasse est confirmé par celui de Strabon. Ce géographe assure que la distance de Péluse au golfe n'est pas de plus de mille stades<sup>4</sup>, ou, comme il le dit dans un autre passage, dans lequel il s'exprime avec plus de précision, elle est de neuf cents stades<sup>2</sup>. Elle est moindre, en effet, en partant de Péluse, qu'en partant du mont Casius. Pline<sup>3</sup>, Ptolémée<sup>4</sup> et l'*Iter Antoninum*<sup>5</sup> donnent des chiffres semblables à ceux d'Hérodote et de Strabon : le premier, cent vingt-cinq milles romains, *millia passuum*, de Péluse à Arsinoé; le second, cinq cents stades, également de Péluse à Arsinoé, et le troisième, cent dix milles romains, de Péluse à Clysmas; cette dernière ville était située un peu au sud de l'extrémité septentrionale du golfe. On peut donc regarder comme un fait certain que la largeur de l'isthme de Suez n'était pas moindre au temps d'Hérodote, que de nos jours<sup>6</sup>.

<sup>1</sup> Strabon, XI, 1, 5, 6, Paris, 1620, p. 491.

<sup>2</sup> Strabon, XVII, 1, 21, p. 803.

<sup>3</sup> Pline, *Hist. nat.*, V, 2.

<sup>4</sup> Ptolémée, *Geograph.*, VIII.

<sup>5</sup> *Iter Antoninum*, édit. Parthey et Pinder, p. 75; édit. Wesseling, p. 170.

<sup>6</sup> Schleiden raconte de la manière suivante l'origine de la méprise que nous venons de réfuter : « C'est seulement dans les temps modernes que quelques écrivains ont affirmé que la mer Rouge se prolongeait, même dans les temps historiques, beaucoup plus loin qu'aujourd'hui du côté du nord. Les opinions sont d'ailleurs différentes : d'après les uns, le golfe atteignait l'extrémité des lacs Amers; d'après les autres, il allait jusqu'au lac Timsah. La première opinion n'a pas besoin d'être réfutée; elle ne peut être soutenue que par ceux qui connaissent mal les lieux, car si la mer Rouge s'était prolongée jusqu'à l'extrémité septentrionale des lacs Amers, elle aurait dû remplir le lac Timsah. Le premier qui ait soutenu le prolongement du golfe de Suez vers le nord, fut, — je crois, car je n'ai



Le témoignage exprès de Strabon établit d'ailleurs d'une manière péremptoire que les lacs Amers n'étaient pas unis de son temps, à la mer Rouge, puisqu'il les nomme par leur nom et nous apprend qu'ils étaient alimentés d'eau par le canal des Ptolémées<sup>1</sup>.

Enfin ce que dit Hérodote<sup>2</sup> du canal de Néchao et de Darius suppose aussi que les lacs Amers ne faisaient pas, lorsqu'il écrivait, partie de la mer Rouge.

Les documents égyptiens, loin d'être contraires aux témoignages que nous venons de citer, leur sont indirectement favorables et achèvent d'établir le point que nous avons entrepris de démontrer. Non seulement ils ne contiennent pas un mot qui suppose la réunion des lacs Amers avec la mer Rouge, mais ils paraissent supposer l'existence d'un canal qui les relie ensemble. Burekhardt, au siècle dernier, avait déjà reconnu la ligne de ce canal; Ruppell suivit son lit pendant une heure et demie; Hérodote l'avait décrit et il en attribuait la construction à Sésostris, c'est-à-dire à Ramsès II,

pu voir ses *Mémoires sur l'Égypte* [ancienne et moderne, Paris, 1766], — d'Anville, qui, malgré sa grande réputation de science, a introduit les erreurs les plus graves dans la géographie ancienne, où elles persistent encore. Tout son système était cependant insoutenable à cause de la base sur laquelle il s'appuie : ... l'étrange idée d'établir toute la topographie de l'isthme sur la position *hypothétique* d'Héroopolis a bouleversé toute la géographie de cette région. Le premier (?) qui ait suivi d'Anville dans cette fausse voie a été du Bois-Aimé, dans la *Description de l'Égypte* [*Mémoires sur l'Égypte*, t. xv, p. 169-230]; plus tard beaucoup d'autres, et, en particulier des commentateurs de la Bible, ont fait de même. » On voit par là combien il est important de rectifier définitivement cette erreur. Cf. Ebers, *Durch Gosen zum Sinai*, p. 519-520.

<sup>1</sup> Strabon, xvii, 25, Didot, p. 683. Dans ce passage non seulement Strabon mentionne les lacs Amers, mais il dit, *ibid.*, que Sésostris (qui vivait avant l'exode) avait creusé le canal qui unissait ces lacs à la mer Rouge. Il était donc bien loin de penser que les lacs Amers et la mer Rouge ne faisaient qu'un à cette époque.

<sup>2</sup> Hérodote, II, 158; IV, 39, 42, édit. Didot, p. 124-125, 194, 195.

père de Ménephtah, le pharaon de l'exode<sup>1</sup>. Enfin on trouve au nord de Suez des blocs de pierre qui paraissent avoir été mis en œuvre du temps des pharaons<sup>2</sup> et la haute mer arrive presque dans leur voisinage. L'extrémité du golfe peut donc avoir reculé de quelques centaines de mètres, depuis l'époque de Moïse; mais l'isthme, dans son ensemble, est probablement tel aujourd'hui qu'il était alors.

Après tout ce que nous venons de dire, nous sommes en droit de conclure que les lacs Amers étaient vraisemblablement distincts de la mer Rouge, à l'époque de Moïse. Nous pouvons même affirmer que M. Lecoindre est, au fond, de notre sentiment, puisque, comme nous l'avons remarqué plus haut<sup>3</sup>, il a été obligé de reconnaître, dans sa réponse au P. Pujol, que, du temps de Moïse, le seuil de Chalouf, entre les lacs Amers et la mer Rouge, était « habituellement à sec<sup>4</sup>. »

Par conséquent, puisque, comme nous l'avons vu en résumant le système de Brugsch, il est certain que les Israé-

<sup>1</sup> Hérodote, II, 158. Il dit que de son temps il se dirigeait de Bubaste, près de Patumos (Pithom?), vers l'est, et que, longeant le pied des montagnes, il se détournait au sud et allait se jeter dans le golfe d'Arabie. Il ajoute que Darius le creusa une seconde fois, ce qui est confirmé par une inscription, en caractères cunéiformes perses, trouvée près de l'extrémité du canal. — L'existence de ce canal, à l'époque d'Hérodote, est une preuve décisive que le golfe de Suez ne se prolongeait pas alors jusqu'aux lacs Amers. — Sur le canal lui-même, cf. Ebers, *Durch Gosen zum Sinai*, p. 472-473, et la bibliographie qu'il donne, p. 473. On croit avoir trouvé une représentation de ce canal sur les monuments de l'Égypte. « Le canal figuré devant le char de Ramsès, dans la figure 254 (p. 443), serait d'après Ebers, le plus ancien canal de Suez, creusé par Sêti I<sup>er</sup>. Le canal est défendu par des fortifications et porte, dans une inscription, le nom de la *Coupure*. *L'Égypte, Du Caire à Philæ*, p. 26. » G. Perrot, *Histoire de l'art*, t. I, p. 441.

<sup>2</sup> Ebers, *Durch Gosen zum Sinai*, p. 520.

<sup>3</sup> Voir plus haut, p. 392, note 1.

<sup>4</sup> *Études religieuses*, août 1873, p. 220.



lites ont traversé la mer Rouge proprement dite, nous sommes obligés de rejeter l'opinion de M. Lecointre, d'après lequel les Hébreux sont passés d'Égypte dans le désert de Syrie en traversant les lacs Amers. Dès lors que les lacs Amers étaient « habituellement » séparés de la mer Rouge par le seuil de Chalouf, ils ne pouvaient être confondus avec elle, ils devaient porter un nom distinct; par là même, quand l'Exode nous dit que les Israélites ont traversé la mer Rouge, elle nous assure qu'ils ne sont pas passés par les lacs situés au nord de Chalouf<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Nous devons observer néanmoins que nous n'avons aucune preuve positive que, du temps de Moïse, les lacs Amers étaient séparés de la mer Rouge. De ce qu'ils ne lui étaient plus unis du temps d'Hérodote, il ne s'ensuit pas qu'ils ne le fussent point à l'époque de Sésostri. La preuve de leur antique séparation, tirée de la géologie, est contestée par plusieurs géologues. L'égyptologie seule peut nous apprendre, par de nouvelles découvertes, ce qui en est réellement. Mais ce que nous ne pouvons faire remarquer dès à présent, c'est que l'itinéraire de l'exode serait vraisemblablement le suivant, dans le cas où les lacs Amers n'auraient fait qu'un avec la mer Rouge. Les Israélites, arrivés à la pointe nord-est du lac Timsah, en suivant le canal d'eau douce de Ramsès II depuis Pithom-Étham, auraient changé alors leur route, en contournant le lac à l'est, et se dirigeant vers le sud, au lieu de suivre au nord la route du pays des Philistins. Il ne serait pas alors difficile d'expliquer qu'ils eussent pu arriver promptement à l'extrémité de la mer Rouge, qui se serait à cette époque confondue avec la pointe septentrionale des lacs Amers actuels. Le plan de Moïse aurait été, dans cette hypothèse, non d'aller passer plus loin au sud par le seuil de Chalouf, comme le suppose M. Lecointre, mais de ne s'enfoncer dans le désert qu'à la hauteur des lacs Amers actuels, afin de ne quitter que le plus tard possible les lieux où il trouvait de l'eau. C'est après son arrivée au nord-ouest des lacs qu'il aurait été surpris par l'armée du Pharaon. Il faudrait donc chercher au nord-ouest des lacs Belséphon et Pihahiroth. Si le Pikehereth dont parle la stèle de Pithom, découverte par M. Naville, était situé à l'endroit où ce savant le suppose, les Israélites auraient passé la mer Rouge au nord du lac actuel, à une distance de Suez qu'il est impossible de déterminer. Voir Ed. Naville, *The Store city of Pithom*, p. 25.

## CHAPITRE XVI.

ROUTE SUIVIE PAR LES HÉBREUX POUR SE RENDRE  
DE RAMSÈS A LA MER ROUGE.

La discussion des opinions diverses que nous avons examinées jusqu'ici nous a conduit aux conclusions suivantes : les Hébreux, en quittant l'Égypte, partirent des environs du Tell el-Maskhouta actuel, dans l'ouadi Toumilat, au sud de la province appelée aujourd'hui Charquiéh; ils se rendirent de là vers le désert d'Arabie; arrivés à la lisière du désert, au lieu de marcher vers le nord, dans la direction de la Méditerranée, ils tournèrent vers le sud, du côté de la mer Rouge; la mer Rouge ne se prolongeait plus vraisemblablement, à cette époque, jusqu'aux lacs Amers; elle ne devait guère dépasser, dès lors, ses limites actuelles. Ces différents points étant admis et les systèmes que nous avons exposés jusqu'ici étant rejetés, il nous reste maintenant à décrire l'itinéraire des Israélites, tel que nous le concevons.

Nous sommes loin de donner ce qui va suivre comme certain : à une date si reculée, dans un pays qui a subi tant de bouleversements et dont la topographie antique, malgré les belles découvertes de notre siècle, est encore si mal connue, on ne peut reconstituer les détails de la marche des Hébreux qu'avec vraisemblance.

Quand la mort des premiers-nés de toutes les familles d'Égypte eut forcé Ménéphthah à permettre à Israël de quitter son royaume, Moïse s'empressa de donner l'ordre à tous ses frères, dispersés dans la terre de Gessen et peut-être aussi dans les environs, de se réunir à Ramsès, comme nous l'avons vu plus haut.